

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE **AVIATION**
 UNITÉ (CLAIR)
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
417 / 1985

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
5306997

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
16, 17 et 18 Septembre 1985.
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
Département
 AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)
 OBJET DE LA PROCÉDURE
- Observation d'un phénomène d' O.V.N.I.

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
 SCELLÉ(S)
 INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de synthèse.
2	- Plan de situation.
3	- Procès-verbal d'audition de témoin
4	- Procès-verbal d'audition de témoin
5	- Procès-verbal d'audition de témoin
6	- Procès-verbal d'audition de témoin
7	- Procès-verbal d'audition de témoin
8	- Procès-verbal d'audition de témoin
9	- Procès-verbal d'audition de témoin
10	- Procès-verbal d'audition de témoin
11	- Photocopies des feuillets d'observation remis par Mr.

8 témoignages (handwritten note with arrows pointing to items 3-10)

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE à
 1 Mr. le Commissaire de la République,
 1 Général, Commandant la 4^e R.A.
 B.A. 114 - 13898
 1 AUX ARCHIVES Cdt.Grpt. VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT de la
Gendarmerie des Transports Aériens.
28 OCT. 1985
 SIGNATURE ET CACHET

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE QUIESBROUN
UNITE
CODE UNITE 08436 PROCES-VERBAL N° 417 / 1985 / 19

PROCES-VERBAL

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

CADRE RESERVE AU DEPARTEMENT
N° PIECE 1 N° FEUILLET 1/4

NATURE PRECISE DES FAITS - REFERENCE

- Observation d'un phénomène d' objet volant non identifié.
- REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 2 août 1968.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) gendarme,

~~VOUS SOUSSIGNÉS~~
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

DATE HEURE
CE JOUR, 18 septembre 1985, à 09 heures 50, monsieur , demeurant à se présente au bureau de notre brigade et nous déclare avoir vu un objet volant non identifié.
Monsieur , est accompagné de son frère et d'un ami, monsieur qui sont témoins des faits.
A ce sujet, nous, gendarme , de planton au bureau de notre brigade, entendons:
— Monsieur demeurant à
Il nous déclare que le lundi 16 septembre 1985, à 22 heures, se trouvant dans la cour de son domicile il a vu un point blanc scintillant avec une légère coloration rouge sur le dessus. Cet objet fixe se trouvait entre le radar de et à environ 30 ou 45 degrés du sol. Lorsqu'il est allé se coucher à 24 heures, cet objet était toujours dans le ciel, fixe par rapport aux étoiles et en mouvement assez lent par rapport à la terre. Pour sa part il s'agit d'un objet volant non identifié.
Il nous précise qu'un homme et une femme de la tour de contrôle de l'aéroport de ont constaté la présence de ce point lumineux dans le ciel.
Monsieur ajoute que le lendemain 17 septembre, vers 20 heures 30, il a revu cet objet dans le ciel au même endroit. **PIECE N° 3**
— Monsieur demeurant à
Il nous déclare que le 17 septembre 1985, vers 21 heures, son camarade , lui a téléphoné pour lui faire observer un objet non identifié dans le ciel. Avec un télescope il a vu dans le ciel entre le radar de et , un objet rond de la grosseur d'un petit pois avec des couleurs rouge, bleue, verte et jaune mélangée de blanc à l'intérieur. Il n'a pas vu cet objet se déplacer et il ne peut pas préciser la hauteur. Il ignore ce que cet objet peut être. **PIECE N° 4**
— Monsieur , demeurant à
Il nous déclare que le 16 septembre 1985, vers 22 heures 30, son frère l'a appelé pour lui faire voir un objet non identifié dans le ciel.
A l'oeil nu il a vu un point lumineux et scintillant avec une légère couleur rouge dessus. Avec un télescope il a vu ce point d'une grosseur de 3 millimètres environ. Il était fixe et il se trouvait au dessus du radar de , au niveau des étoiles.
Le 17 septembre 1985, vers 20 heures 30, il a vu ce même point lumineux au même endroit. A 22 heures 30, ce point lumineux était toujours au même endroit. Il ne peut pas dire de quoi il s'agit. **PIECE N° 5** ... / ...

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES
DESTINATAIRES

 1 AUX ARCHIVES

DATE DE CLOTURE
LE 14 octobre 1985.
SIGNATURE(S)

VU ET TRANSMIS PAR
LE COMMANDANT D'UNITE
SIGNATURE ET CACHET

Le même jour, 18 septembre 1985, de 22 heures 30 à 23 heures, nous, gendarme , nous trouvant à l'aéroport de , observons à l'oeil nu ce point lumineux dans le ciel.

Ce point lumineux et scintillant d'une grosseur de 2 à 3 millimètres se trouve dans le ciel au niveau des étoiles, sensiblement à droite et au Sud du radar de . Il présente des couleurs verte, rouge et jaune d'intensité variable. Cet objet ne se déplace pas dans le ciel, il semble fixe.

Cette même observation est faite à la même heure par l'adjudant-chef adjoint au Commandant de notre compagnie, depuis son domicile situé à la à . L'observation est faite avec des jumelles et les constatations sont identiques aux nôtres.

Bien qu'étant tous les deux profanes en matière d'objet volant non identifié ou d'astronomie, pour notre part il nous semble (Adjudant-chef et gendarme) que ce point lumineux soit une étoile ou une planète mais surtout pas un objet volant non identifié.

En effet, ce point lumineux correspond parfaitement à la description faite et à la photographie du chapitre "Etoiles et planètes", page 32 de la plaquette du GEPAN éditée au mois de février 1979 (Classement 55.03 au Mémorial de la Gendarmerie Nationale).

Le 19 septembre 1985, entendons:

— Madame , épouse chef de quart à la tour de contrôle de l'aéroport de

Une personne a téléphoné à la tour de contrôle le lundi 16 septembre dans la soirée pour signaler la présence d'un point lumineux dans le ciel. Elle a constaté la présence de ce point lumineux dans le ciel au dessus du radar de . Ce point lumineux qui présentait de chaque côté une tache rouge et une tache verte a paru se déplacer en fonction du vent en altitude, environ 30 degrés par rapport à la tour, dans le sens Nord-Sud, en deux heures de temps environ. Elle n'a absolument pas pensé que ce point lumineux était un objet volant non identifié. PIECE N° 6

Le 20 septembre 1985, à 08 heures, nous téléphonons au Commandant de la brigade territoriale de Gendarmerie de

Nous lui faisons part de notre enquête et de notre déplacement envisagé au domicile de la famille , à

Aucune personne ne s'est présentée à la brigade de pour signaler la présence de ce point lumineux dans le ciel.

Le même jour, à son domicile entendons:

— Monsieur , demeurant à

Cette personne nous déclare que lundi 16 septembre 1985, vers 22 heures 20, à la demande de son fils , avoir vu au télescope un anneau de la grosseur d'une alliance que l'on présente à une distance de un mètre qui se trouvait dans le ciel en direction de la chaîne du . Il a vu cet anneau sous un angle de 45 degrés environ. Il présentait des couleurs prononcées rouge, verte et jaune moins prononcée sur le pourtour. Au centre de cet anneau il y avait du noir et au centre de ce noir il y avait un point blanc. Ce phénomène était fixe et il l'a revu le mardi 17 septembre vers 22 heures, ainsi que le mercredi 18 septembre vers 21 heures 45. PIECE N° 7

A son domicile, entendons:

-- Madame , épouse , demeurant à

Elle nous déclare que le lundi 16 septembre 1985, vers 22 heures

20, elle a vu dans le ciel en direction de la chaîne du , un anneau de la grosseur d'une alliance, coloré de rouge, de vert et de jaune sur le pourtour. Au centre de cet anneau qui était fixe se trouvait un point blanc lumineux.

PIECE N° 8

Poursuivant l'enquête, à son domicile entendons de nouveau:

— Monsieur , demeurant à

Il nous précise qu'il a revu le même phénomène le mercredi 18 septembre au soir. Il a pris des photographies.

Pour exploitation il nous prête trois feuillets manuscrits des observations effectuées lundi, mardi et mercredi.

PIECE N° 9

Le même jour, 20 septembre 1985, à 09 heures 45, l'adjudant-chef adjoint au Commandant de notre compagnie, a pris contact téléphoniquement avec le personnel de l'observatoire de

Il lui a été déclaré que compte tenu des conditions météorologiques exceptionnelles actuelles (clareté et température) et de la description du phénomène faite par les témoins, l'objet observé soit probablement une planète.

Le même jour, à 10 heures, l'adjudant-chef a rendu compte des faits par téléphone au Commandant de la Direction de la Gendarmerie Nationale, à

Il lui a été prescrit de ne pas envoyer de message à la Direction de la Gendarmerie et de transmettre la procédure en mentionnant la relation téléphonique établie avec l'observatoire de

Le même jour, nous nous rendons à la station météorologique de l'aéroport de

Les renseignements météorologiques observés et consignés le lundi 16 septembre 1985, à 22 heures, nous sont communiqués:

- Ciel clair.
- Air limpide. (Fait très rare après 18 heures)
- Vent du Nord (Mistral) très léger.
- Température au sol sous abri: 18 degrés.
- Visibilité: 80 kilomètres.

Le 09 octobre 1985, poursuivant l'enquête, à l'aéroport de entendons:

— Monsieur , officier contrôleur de la navigation aérienne à la tour de contrôle de l'aéroport de

Il nous déclare avoir reçu à la tour de contrôle, le lundi 16 septembre, vers 22 heures 30, un appel téléphonique de la part d'un homme de pour lui signaler la présence d'un point lumineux dans le ciel au dessus du radar de

Il a constaté dans le ciel légèrement au Nord du radar de la présence d'un point lumineux de la grosseur d'une tête d'épingle, présentant des couleurs verte et rouge d'intensité variable. Ces lueurs n'avaient pas de cadence, elles n'étaient pas régulières et elles scintillaient. Ce point lumineux qui était très haut dans le ciel semblait fixe toutefois, après une heure environ d'observation il s'était très peu déplacé vers le Sud. A son avis ce léger déplacement semble du à la rotation de la terre. Il n'a rien constaté au radar. Il a téléphoné au Centre de Contrôle Régional qui lui a confirmé n'avoir aucun écho radar. Il a pensé qu'il s'agissait d'une planète mais il n'a pas pensé qu'il pouvait s'agir d'un objet volant non identifié.

PIECE N° 10

Nous effectuons des photocopies des 3 feuillets qui nous ont été prêtés pour exploitation le 20 septembre, par monsieur
Les originaux sont rendus à l'intéressé.

Ces photocopies sont jointes à chaque exemplaire de la présente procédure.

PIECE N° 11

Le 10 octobre 1985, monsieur , ne nous ayant pas fait parvenir de photographie, nous entrons en communication téléphonique avec lui.

Monsieur , nous fait part que le phénomène observé dans le ciel avec le télescope n'apparaît pas sur les photographies. Les négatifs sont complètement noirs et inexploitable.

A la date de clôture du présent procès-verbal, aucun autre témoin ayant observé ce phénomène dans le ciel ne s'est fait connaître à notre brigade.

Fait et clos à le 14 octobre 1985.

Le gendarme
O.P.J.

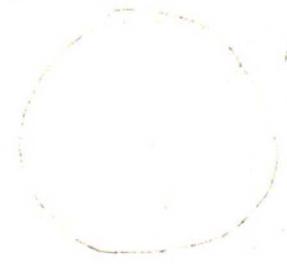
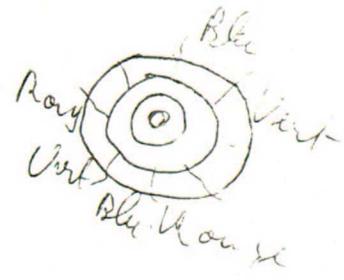


16/3/85

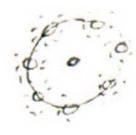
Rouge - Vert

Swiss Debut 22/10 00400 2

Centre de Recherche
National de l'Institut
de la Recherche
14 OCT 1985



x 104x



22/10 00400 2



Transformateur



Rouge

Distance approximative
≈ 30 km

3000 m

1000 m à 20 km
1000 m



Ouvre
Blanc
Vert

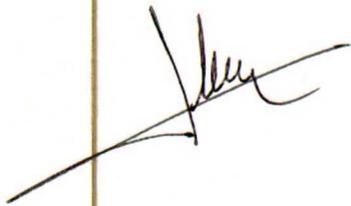
72/1/85



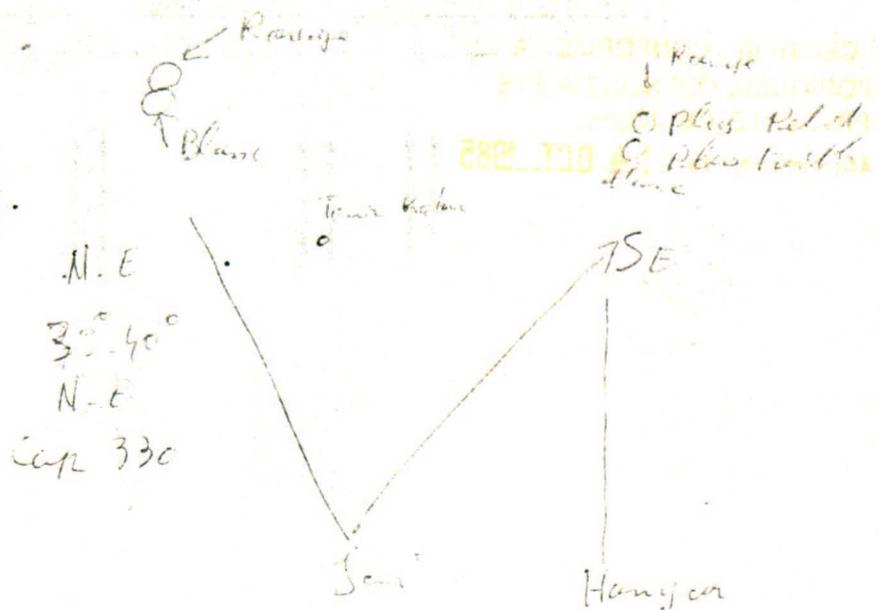
Pièce N° 11
P.V. N° 417/1985.

CERTIFIÉ CONFORME A
L'ORIGINAL QUI NOUS A ÉTÉ
PRÉSENTÉ CE JOUR.

, le 14 OCT. 1985

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned to the left of the vertical line and partially overlaps it.

8 début 20H30.



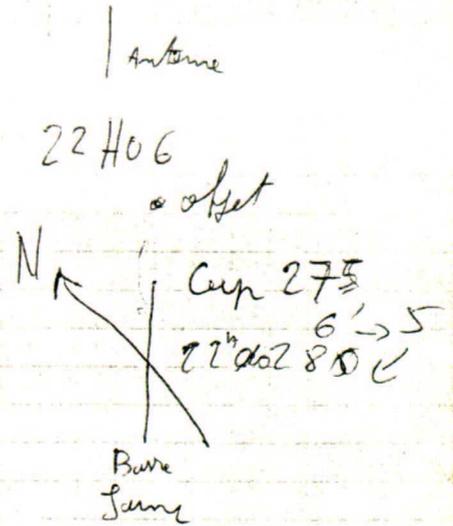
Ciel clair étoilé

0cc 7mm 103 X Pans Barlow

Q 120 mm

Vent nul.

Turbulence faible



82301001

CERTIFIÉ CONFORME A
L'ORIGINAL QUI NOUS A ÉTÉ
PRÉSENTÉ CE JOUR.

le 14 OCT. 1985

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M. L.', written over a horizontal line.

85306997

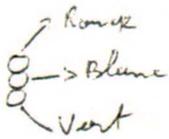
2045

le 18/3/85

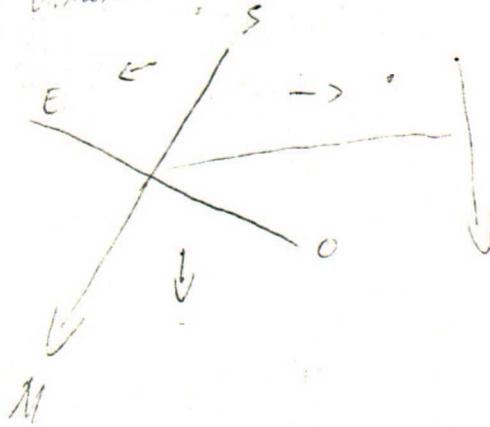
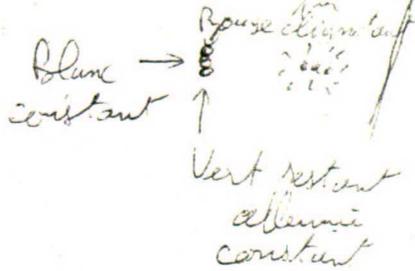
Jour Tempo clair

AERONAUTIQUE GÉNÉRALISTE
STATION AÉRONAUTIQUE
JOURNÉE DE STAGES
POUR 130 ET 140

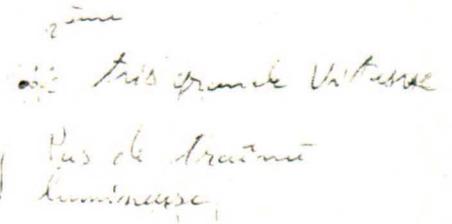
Colostrom 3 & 200 mm



à partir de 2145
Vitesse lente



à partir de 2146



Fin observation 22149

Rouge ✨
Blanc ✨
Vert ✨

Rouge à blanc
Blanc constant
Vert constant

1000 = 20 km
1500 = 100 km



17
15
13
11
9
7
5
3
1

CERTIFIÉ CONFORME A
L'ORIGINAL QUI NOUS A ÉTÉ
PRÉSENTÉ CE JOUR.

le 14 OCT. 1985

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke that extends to the left.

85306997

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

AUTRE CAS

417 / 1985

3 1 / 2

REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1968

Ce jour, 18 septembre 1985, à 10 heures, nous trouvant au bureau de notre brigade,

gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, logiquement et uniformément et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUTJOURS INSCRIRE LE NOM DE LA FEMME, ÉVENTUELLEMENT LE NOM DU MARI, DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS

NATIONALITÉ

M à

FILIATION

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (RUE, N° ET PLAZA, DÉPARTEMENT, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROPRIÉTAIRE

N° , place du

Téléphone:

Employé de magasin, qui déclare:

Le lundi 16 septembre 1985, à 22 heures, j'ai vu un objet volant non identifié dans le ciel. Je me trouvais dans la cour de mon domicile. Il faisait nuit mais le temps était clair, la température moyenne et le vent était presque nul. J'ai vu dans le ciel un point blanc scintillant avec une légère coloration rouge sur le dessus. Par rapport aux étoiles ce point lumineux était fixe.

Cet objet se trouvait entre le radar de et la ville de approximativement. Par rapport à ma position ce point était situé à environ 30 ou 45 degrés du sol. Je ne puis évaluer la grosseur de cet objet.

Ma mère, mon père et mon frère ont constaté ce phénomène comme je l'ai vu. Nous avons tous observé cet objet au télescope de diamètre 120 millimètres, longueur focale 720 millimètres, objectif oculaire utilisé de 7 millimètres grossissant jusqu'à 103 fois. Ensuite nous avons utilisé un "Barlow" grossissant jusqu'à 206 fois. Ce télescope est de marque MIZAR.120.

J'ai téléphoné à la tour de contrôle de l'aéroport qui a confirmé cette observation visuellement avec des jumelles. Un homme et une femme de la tour de contrôle ont constaté la présence de ce point lumineux dans le ciel.

Lorsque je suis allé me coucher à 24 heures, cet objet était toujours dans le ciel, fixe par rapport aux étoiles et en mouvement assez lent par rapport à la terre. Pour ma part il s'agit d'un objet volant non identifié.

Le lendemain, mardi 17 septembre, vers 20 heures 30, j'ai regardé par hasard dans le ciel et cet objet était encore présent au même endroit que la veille. Il avait les mêmes caractéristiques et la même luminosité.

Au début de cette seconde observation l'objet suivait le même mouvement que les étoiles par rapport à la terre. Ensuite, vers 22 heures 30 cet objet a commencé à virer un peu vers la gauche. Par rapport à la terre il était un peu plus haut. Au début j'estime qu'il se trouvait à environ 30 degrés du sol et ensuite à environ 50 degrés au moment de sa bifurcation.

La personne entendue: (A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme O.P.J.

[Signature]

... (Suite feuillet 2)

J'ai observé cet objet jusqu'à 23 heures et je suis allé me coucher. Ma famille a également vu cet objet la seconde fois.

S.I: Officiellement je pense qu'il n'y avait qu'un objet, toutefois, au télescope il me semble en avoir vu un autre de magnitude beaucoup plus faible à la hauteur de l'antenne du Réaltor. Par rapport au sol cet objet se trouvait à la même hauteur que le premier.

S.I: Nous n'avons pas pris de photographie de cet objet."""

Le 18 septembre 1985, à 10 heures 55.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme
O.P.J.



PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN

AUTRE CAS

417 / 1985

9

1 /

REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1968

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour, 20 septembre 1985, à 10 heures 40, nous trouvant au domicile de la famille
, au lieu-dit à ,

Nous soussigné(s) , gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

REPUBLIQUE FRANÇAISE

NOM, PRENOM (GROUPE) ET TERME (S'IL Y A) : (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉS, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, DÉPARTEMENT ET PAYS)

NATIONALITÉ (S'IL Y A)

M à

FILIAISON

(DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉS)

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (N° PLACE, NOM DE LA RUE, N° DE LA MAISON, NOM DE LA VILLE, DÉPARTEMENT, PAYS) (S'IL Y A) : (S'IL Y A) N° DE TÉLÉPHONE (S'IL Y A)

N° place du

Téléphone:

Employé de magasin, qui déclare:

"" Suite à ma première déclaration je précise que j'ai revu le même phénomène mercredi 18 septembre au soir.

Comme vous l'a déclaré mon père ce point lumineux n'était plus fixe. Je l'ai vu comme je l'ai observé la première fois le lundi 16, toutefois, pour l'observer j'avais un télescope CELESTRON.8.

J'ai fait des photographies avec un appareil OLYMPUS. OM.1 fixé au foyer du CELESTRON et guidé par un oculaire guide reticlé OR de 12,5 millimètres.

S.I: Ces appareils appartiennent à la section "Astronomie" de l'Aérospatiale dont je fais partie du club (Section des loisirs).

Si les photographies sont réussies je vous en ferai part.

Je vous prête pour exploitation trois feuillets concernant les trois observations de lundi, mardi et mercredi.""

Le 20 septembre 1985, à 11 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme
O.P.J.

PROCÉDURE

N° PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE) 417 / 1985		<input checked="" type="checkbox"/> PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN <input type="checkbox"/> AUTRE CAS		N° FOLIO 4	N° FEUILLE 1 /
---	--	--	--	---------------	-------------------

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1988

date et heure nous trouvant à (lieu)
 Ce jour, 18 septembre 1985, à 11 heures, nous trouvant au bureau de notre brigade,
 Nous soussignés) , gendarme, officier de police judiciaire,
 Vu les articles 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivies par nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, IL FAUT INDICER LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, DÉPARTEMENT, CANTON) NATIONALITÉ (S'IL Y A)
 M à
 FILIATION SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE N° route du Etudiant, qui déclare:

"" Hier, 17 septembre 1985, vers 21 heures, mon camarade m'a téléphoné pour que je me rende chez lui observer un objet non identifié dans le ciel.

Effectivement, avec un télescope j'ai vu dans le ciel un objet rond avec des couleurs rouge, bleue, verte et jaune mélangée de blanc à l'intérieur. Je n'ai rien vu sur le dessus. Dans le télescope j'ai vu cet objet de la grosseur d'un petit pois environ.

S.I: Je ne puis préciser la hauteur à laquelle se trouvait cet objet. Il était situé dans le ciel entre le radar de et la commune de

S.I: Je n'ai pas vu cet objet se déplacer.

Vers 23 heures, lorsque je suis parti, cet objet était toujours au même endroit dans le ciel.

J'ignore ce que cet objet peut être. ""

Le 18 septembre 1985, à 11 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue: (A signé au carnet de déclarations) Le gendarme O.P.J.

RENTREMENT

Brigade de

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

AUTRE CAS

417 / 1985

5

1

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1968

Ce jour, 18 septembre 1985, à 11 heures 20, nous trouvant au bureau de notre brigade,

Nous soussignés, , gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

e. PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (DOMICILE, LIEU DE VIVANT OU DE DÉCÈS)

NATIONALITÉ (S'IL Y A EN PLUSIEURS)

M à

FILIATION

DANS LES CAS DE CES FÉLIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RELEVÉS

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (ÉVENTUELLEMENT, ÉTAT CIVIL, ÉTAT DE VIE, ÉTAT DE MARIAGE, ÉTAT DE DIVORCE, ÉTAT DE VEUVAGE, ÉTAT DE RÉUNION, ÉTAT DE DÉPART, ÉTAT DE TÉLÉPHONE, PROTESTATION)

N° , place Etudiant en secrétariat, qui déclare:

""Lundi 16 septembre 1985, vers 22 heures 30, mon frère m'a appelé pour me faire voir un objet non identifié dans le ciel.

Effectivement, à l'oeil nu j'ai vu dans le ciel un point lumineux et scintillant avec une légère couleur rouge dessus.

Avec le télescope j'ai mieux distingué cet objet. J'ai vu ce point d'une grosseur de trois millimètres environ dans le ciel. Il était fixe. Il se trouvait au dessus du radar de . Il était haut dans le ciel, au niveau des étoiles.

Une demi-heure après, je suis allé me coucher, alors que ce point était toujours dans le ciel. Il n'avait pas bougé par rapport aux étoiles.

S.I: Je n'ai vu qu'un seul point lumineux dans le ciel. -

Hier, mardi 17 septembre, vers 20 heures 30, avec mon frère nous avons de nouveau vu ce point lumineux au même endroit dans le ciel. Je ne l'ai regardé qu'à l'oeil nu. J'ai vu la même chose que la veille. Vers 22 heures 30, je suis allé me coucher et ce point lumineux était toujours là au même endroit.

S.I: Je ne connais rien dans le système du ciel, je ne m'intéresse pas à cela. Je ne puis dire de quoi il s'agit. ""

Le 18 septembre 1985, à 11 heures 35.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme
O.P.J.

Brigade de

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN
AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

417 / 1985

N° FICHI

6

N° FOLIO

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1968

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour, 19 septembre 1985, à 16 heures 15, nous trouvant à la tour de contrôle de l'aéroport de

Nous soussigné(s) , gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

C PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOM (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT ET DU PAYS)

F

à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

ÉLÉMENTS

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

, avenue du
Chef de quart, officier contrôleur de la navigation aérienne à la tour de contrôle de l'aéroport de , qui déclare:

"" Effectivement, le lundi 16 septembre dans la soirée, je ne puis préciser l'heure exacte, une personne a téléphoné à la tour de contrôle de l'aéroport de . J'étais présente à ce moment là. Avec mon collègue qui a répondu au téléphone, nous avons constaté la présence d'un objet lumineux dans le ciel au dessus du radar de .

Nous avons observé de chaque côté de ce point lumineux une tache rouge et une tache verte. Ce point a paru se déplacer en fonction du vent en altitude, environ 30 degrés par rapport à la tour de contrôle, dans le sens Nord-Sud, en deux heures de temps environ.

Je n'ai pas fait grand cas de cette observation, car pour moi il s'agissait d'un ballon sonde ou d'une planète. Je n'ai absolument pas pensé que ce point lumineux était un objet volant non identifié.

Monsieur , interlocuteur au téléphone, est en vacances en ce moment. Il reprendra le travail le 27 septembre 1985, à 10 heures. ""

Le 19 septembre 1985, à 16 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme
O.P.J.

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE) 417 / 1985	<input checked="" type="checkbox"/> PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN	N° Proc. 7	N° Feuille 1 / 2
	AUTRE CAS		

ANALYSE ET REFERENCES (ÉVENTUELLEMENT)

REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1968

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour, 20 septembre 1985, à 09 heures 45, nous trouvant au domicile de la famille
, au lieu-dit à ,
Nous soussigné(s) , gendarme, officier de police judiciaire,
Vu les articles 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRENOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (OU MORT), DATE D'ÉTABLISSEMENT DU FAIT

NATIONALITÉ (S'ÉCRIRE EN LETRES)

M à

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE INDICÉS

SITUATION DE FAMILLE

N° , place . Electricien actuelle-
ment au chômage, qui déclare:

"" Le lundi 16 septembre 1985, vers 22 heures 20, mon fils m'a appelé pour me faire voir un phénomène dans le ciel.

Il faisait nuit, mais le temps était clair et le ciel était dégagé.

Effectivement, au télescope MIZAR. 120 j'ai vu un anneau de la grosseur d'une alliance que l'on présente à une distance de 1 mètre devant soit qui se trouvait dans le ciel en direction de la

Bien entendu je ne puis préciser la hauteur à laquelle se trouvait cet anneau sur champ, toutefois je le voyais sous un angle de 45 degrés environ par rapport à la surface du sol.

Cet anneau présentait des couleurs prononcées rouge, verte et du jaune moins prononcé sur le pourtour. Au centre de cet anneau il y avait du noir et au centre de ce noir un point blanc de la grosseur d'une tête d'épingle.

Ce phénomène était fixe et je l'ai observé par trois fois jusqu'à 23 heures environ. Ensuite je suis allé me coucher alors que ce phénomène était toujours présent dans le ciel.

Je ne puis dire de quoi il s'agit.

Le lendemain, mardi 17 septembre 1985, vers 22 heures, au même endroit et à la même hauteur, j'ai vu un point fixe rouge et vert.

Au même moment j'ai vu un deuxième point identique et à la même hauteur mais en direction de la chaîne de

Mercredi 18 septembre 1985, vers 20 heures 45, au télescope j'ai vu dans une direction complètement opposée un point rouge et vert mobile qui se déplaçait dans le ciel. De notre observatoire, c'est à dire la cour de mon habitation, j'ai vu ce point se déplacer de la mer en direction de , soit dans la direction Sud Est - Nord Ouest. Je ne puis évaluer la vitesse, toutefois dans la lunette du télescope CELESTRON. 8, diamètre 200 millimètres, oculaire de 12 millimètres, ce phénomène se déplaçait d'un bord du champ à l'autre en 10 secondes.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme
O.P.J.

... (Suite feuillet 2)

Vers 21 heures 45, j'ai essayé de retrouver le point rouge et vert que j'avais observé la veille. Je l'ai retrouvé au dessus du se déplaçant Nord-Sud et je l'ai perdu à l'horizon. ""

Le 20 septembre 1985, à 10 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme
O.P.J.



PROCÈS-VERBAL TEMOIN
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
417 / 1985

8 11

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1968

déte et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour, 20 septembre 1985, à 10 heures 25, nous trouvant au domicile de la famille
, au lieu-dit à

Nous soussigné(s) gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (S'ÉCRIRE EN LETRES)

F

à

— DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RÉGULIERS —

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE (RUE, BOULEVARD, AVENUE, PLACE, CARRÉ, RUE DE LA ... N° ...)

N° , place . Sans profession,
qui déclare:

"" J'ai exactement vu la même chose que mon époux.

Le lundi 16 septembre 1985, vers 22 heures 20, j'ai vu dans le ciel en direction de la , un anneau de la même grosseur qu'une alliance. Cet anneau était coloré de rouge, de vert et de jaune sur le pourtour. Au centre de cet anneau se trouvait un point blanc lumineux. Cet anneau était fixe. Le lendemain je n'ai pas cherché à regarder ce phénomène que je ne puis définir.""

Le 20 septembre 1985, à 10 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

Le gendarme
O.P.J.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN

AUTRE CAS

417 / 1985

10 / 1 /

REFERENCE: C.M. N° 32600 MA/Gend.T. du 02.08.1968

Ce jour, 09 octobre 1985, à 13 heures 40, nous trouvant à la tour de contrôle de l'aéroport de

vous soussigné(s) , gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs:

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE MARIAGE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, DÉPARTEMENT, DÉPT) NATIONALITÉ

M à

DANS LES CAS OÙ DES RENSEIGNEMENTS DURANT L'INTERVIEW SONT

SITUATION DE FAMILLE

Officier contrôleur de la navigation aérienne à la tour de contrôle de l'aéroport de qui déclare:

"" En effet, le lundi 16 septembre 1985, vers 22 heures 30, me trouvant à la tour de contrôle de l'aéroport de j'ai reçu un appel téléphonique d'une personne de

Cet homme m'a demandé si je voyais un point lumineux dans le ciel au dessus du radar de Je suis sorti sur la passerelle et avec des jumelles j'ai scruté le ciel à l'endroit indiqué.

Effectivement, j'ai constaté dans le ciel, un peu à gauche du radar de , légèrement au Nord, la présence d'un point lumineux. Ce point lumineux de la grosseur d'une tête d'épingle présentait des couleurs verte et rouge d'intensité variable. Ces lueurs n'avaient pas de cadence, elles n'étaient pas régulières et elles scintillaient. Ce point lumineux était très, très haut dans le ciel. Je suis incapable de citer une hauteur approximative quelconque. Ce point semblait fixe, toutefois, après une heure environ d'observation il s'était apparemment très peu déplacé vers le Sud, il était pratiquement à la verticale du radar de

Ce soir là il y avait du vent du Nord en altitude et en une heure de temps cet objet aurait du se déplacer beaucoup plus rapidement si il avait subi l'influence de ce vent. A mon avis ce léger déplacement semble du à la rotation de la terre. Après une heure d'observation, étant pris par mon travail je n'ai plus porté attention à cette lueur. Je n'ai rien constaté au radar, celui non plus. J'ai téléphoné au Centre de Contrôle Régional qui m'a confirmé n'avoir aucun écho radar ni aucun trafic dans le quart Nord-Est de , balise de référence.

Je ne suis pas un adepte de l'astronomie, toutefois, j'ai pensé qu'il s'agissait d'une planète. Je n'ai jamais pensé qu'il pouvait s'agir d'un objet volant non identifié. ""

Le 09 octobre 1985, à 14 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le gendarme

O.P.J.

La personne entendue:
(A signé au carnet de déclarations)

NUMÉRO
D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

X

2

Monsieur le Ministre de la Défense, Direction générale de la
Gendarmerie nationale, Bureau emploi-enseignement, Section opérations.

DESTINATAIRES